

Réf: Dossier 433075

## Avis de constitution

### SOCIETE « AUTOBOSS »

Siège Abidjan Cocody Angré, 7ème Tranche,  
Carrefour OPERA, non loin de CASH IVOIRE, Lot 3000, Ilot  
251

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/07/2025 et enregistrés au CEPICI le 28/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUTOBOSS »

Objet : Mécanique générale – Transport – BTP.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré, 7ème Tranche,  
Carrefour OPERA, non loin de CASH IVOIRE, Lot 3000, Ilot  
251

Dirigeant(s) M SIAKA KONE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08426 du 20/08/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50717/GTCA/RC/2025 du 20/08/2025

